

Programme Nature et environnement

*Ce programme s'adresse uniquement aux élèves qui résident
sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.*

Le **programme Nature et environnement** de la Cité étudiante s'adresse aux élèves curieux et motivés par l'exploration scientifique et l'observation du milieu naturel. Il favorise la **découverte**, la **responsabilité environnementale** et le **développement de compétences pratiques**.

Étapes d'admission

1. **Remplir le formulaire d'inscription** (à remettre à l'enseignant(e) titulaire au plus tard le 20 novembre 2026);
2. **Se présenter à une entrevue de 15 minutes** pour valider l'intérêt pour le programme et connaître l'élève. Les entrevues auront lieu du 17 au 19 novembre ainsi que du 23 au 26 novembre, de 16 h 30 à 18 h 30. Veuillez communiquer avec madame Julie Paquet par courriel au : paquetj@cssp.qc.ca pour prendre rendez-vous.
3. **Remettre une copie du bulletin de la première étape lors de l'entrevue.**

Critères de sélection

Les élèves seront sélectionnés selon les critères suivants :

- L'élève doit être en voie d'être promu en 1^{ère} secondaire pour l'année scolaire 2027-2028;
- **Intérêt pour le programme** : motivé par l'apprentissage technique et la nature;
- **Comportement et engagement** : disposition à participer activement aux activités et projets proposés.

Le programme est ouvert à tous les élèves motivés et curieux souhaitant s'impliquer dans l'exploration et la protection de l'environnement.

Il est possible que l'école primaire soit contactée afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

Places disponibles

Un groupe sera formé pour ce programme.

Coûts du programme

Une contribution financière d'environ 400 \$ est demandée pour le programme. Un état de compte détaillé est transmis annuellement aux parents. Le ministère de l'Éducation accorde habituellement une aide financière de 300 \$ afin de rendre les projets pédagogiques particuliers plus accessibles. Si cette mesure est reconduite, ce montant sera déduit du total à payer par les parents. Un état de compte détaillé est transmis annuellement aux parents.